



Association Française du Transport Routier International

COMMUNIQUE DE PRESSE

Maroc : L'AFTRI, moteur de la coopération

Dans le cadre de ses relations bilatérales avec le Maroc, une réunion de travail technique a été organisée à l'initiative de l'AFTRI à Paris le 11 décembre dernier. Elle était placée sous l'égide des Ministères des Transports français et marocain.

Grâce à la coopération étroite et au dialogue constructif entretenus par l'AFTRI, entre professionnels français et marocains, cette rencontre a abouti à des résultats tangibles et des avancées primordiales pour les opérateurs, particulièrement en matière d'admission temporaire des véhicules de transport routiers au Maroc.

Ce partenariat très positif s'est également illustré à travers la mise place d'échanges en matière de formation des personnels de l'administration marocaine, sur les questions sociales : tachygraphe numérique, règles des temps de conduite et de repos (AETR)

D'autres dossiers tels que, la prise en compte des normes euro dans le cadre des contingents d'autorisations, les amendes et consignations, les relations triangulaires, les transports humanitaires, mais aussi les réformes européennes en matière d'accès au marché et à la profession, la mise en place d'outil d'observation du transport routier au Maroc, sont inscrits dans le cadre de cette coopération franco-marocaine.

Tout comme au Maroc et encore récemment en Algérie, l'AFTRI poursuit son action sur l'international qu'il s'agisse des 27 Etats membres ou des pays tiers.

L'AFTRI met toute son expertise technique au service des entreprises françaises de transport routier de marchandises et de voyageurs, dont l'activité économique dépasse les frontières de l'hexagone.

AFTRI

Contact presse : Françoise ANTIGNAC

Paris, le 17 décembre 2009

Tél : 01.53.53.02.40 Fax : 01.53.76.13.03 www.aftri.com